



**CONTRAT INDIVIDUEL  
DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE**  
(En application de l'article L6353-3 du Code du travail)  
**DEVIS DE FORMATION**

Entre :

- La SARL « OSTEONAT », L'organisme de Formation
- Et M/Mme/Mlle : le/la Stagiaire :

<b>Nom/ Prénom</b>	
<b>Adresse, CP, Ville</b>	
<b>Adresse mail</b>	
<b>Téléphone portable</b>	
<b>Personne en situation de Handicap</b>	Cocher la case « PSH » dans le contrat de formation que vous nous renvoyez et voir instructions P.6 <input type="checkbox"/>

Est conclue la convention suivante,

### Article 1 : Objet du contrat

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation suivante intitulée :

**« Abord Ostéopathique de la Périnatalité »**

Siège social : OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD  
Email : [osteonatfc@gmail.com](mailto:osteonatfc@gmail.com) – Site [www.osteonat.com](http://www.osteonat.com) – Téléphone : 01 46 06 93 35  
N° de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025

## Article 2 : Nature et caractéristiques de la formation

- a. **Type de formation** : formation continue pour les ostéopathes
- b. **Objectif(s) de la formation** : à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Pratiquer une évaluation et un traitement ostéopathique de nouveau-né,
  - Pratiquer une évaluation et un traitement ostéopathique de femme enceinte
  - Pratiquer une évaluation et un traitement ostéopathique de femme après accouchement

- c. **Programme et Planning de formation** :

Voir Annexe 1 pages 7 à 10

## Article 3 : Prérequis

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance suivant :

- Ostéopathe DO inscrit à l'ARS, formé sur 5 ans,
- Étudiant en 5e année d'un collège agréé d'ostéopathie.

## Article 4 : Organisation de la formation :

L'action de formation aura lieu en 3 séminaires qui se dérouleront les :

**9 – 10 – 11 Mars 2022**

**4 – 5 – 6 Mai 2022**

**22 – 23 – 24 Juin 2022**

- a. L'action de formation a lieu à l'adresse suivante :  
**Espace Saint Martin 199bis rue Saint Martin 75003 Paris**
- b. Elle est organisée pour un effectif de 24 stagiaires maximum.
- c. Durée de la formation 9 jours soit **67.50 heures**. Et une journée supplémentaire facultative en option (voir annexe)
- d. Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée et notamment les moyens pédagogiques et techniques et les modalités de contrôle des connaissances sont les suivantes :

- -Support de cours fourni au stagiaire en format PDF
- -Présentations PowerPoint
- -Expérimentations pratiques
- -Films commentés de traitement de nouveaux nés.
- -Stage d'observation de traitement de bébés (voir planning)
- -En option : pratiques cliniques encadrées sur des bébés (voir planning)

Siège social : OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD

Email : [osteonatfc@gmail.com](mailto:osteonatfc@gmail.com) – Site [www.osteonat.com](http://www.osteonat.com) – Téléphone : 01 46 06 93 35

N° de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025

- Contrôle de connaissance pendant les séquences pratiques et par QCM 20 questions portant sur le contenu de la formation

A l'issue de la formation, une attestation de présence et une attestation de formation seront délivrées à chaque stagiaire.

e. Les diplômes, titres ou références des responsables de la formation sont les suivantes :

- **Michèle BARROT**  
Ostéopathe DO  
[michelebarrot@gmail.com](mailto:michelebarrot@gmail.com)  
[www.autour-de-la-naissance.fr](http://www.autour-de-la-naissance.fr)  
Exerce en libéral à Paris XVIIIème arrondissement.  
Chargée de cours en périnatalité à Paris VII Denis Diderot  
Attachée à la maternité et au service de néonatalogie au Centre Hospitalier Régional d'Argenteuil depuis 2005.
- **Jean Marie BRIAND**  
Ostéopathe DO MRO F  
[jmbriand.osteop@gmail.com](mailto:jmbriand.osteop@gmail.com)  
Exerce en libéral à Chatenay-Malabry (92)  
Chargé de cours à Paris VII Denis Diderot  
Attaché à la maternité de l'Hôpital Privé d'Antony  
Ostéopathe libéral depuis 1992, enseignant 1993/2003 dans un établissement de formation initiale.
- **Thierry LEBOURSIER**  
Ostéopathe DO MRO F  
[thierry.leboursier@gmail.com](mailto:thierry.leboursier@gmail.com)  
Exerce en libéral à Paris IXe arrondissement  
Chargé de cours et d'enseignement à Paris VII Denis Diderot  
Ostéopathe libéral à Paris depuis 1990, d'abord chargé de cours entre 1992 et 2003 (formation initiale temps plein), ostéopathe de la maternité Ambroise Paré de Bourg la Reine (2000/2016).

#### Les autres intervenants de la formation :

**Dominique LEYRONNAS** Médecin pédiatre néonatalogiste  
**Marie -Camille GENET** Psychologue-Docteur en psychologie  
**Monique HADDAD** Orthophoniste

Siège social : OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD  
Email : [osteonatfc@gmail.com](mailto:osteonatfc@gmail.com) – Site [www.osteonat.com](http://www.osteonat.com) – Téléphone : 01 46 06 93 35  
N° de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025

## Article 5 : Inscription à la formation

La modalité d'inscription à la formation est la suivante :

- Le Stagiaire adresse au siège social de la société Osteonat le présent contrat accompagné d'un chèque de réservation de 200,00€, et d'un justificatif de formation (copie du Diplôme d'Ostéopathie ou du certificat d'inscription au Registre ADELI, ou certificat de scolarité pour les étudiants de 5<sup>ème</sup> année. Le chèque ne sera encaissé qu'en cas d'annulation tardive par le stagiaire (voir alinéa 3 du présent article).
- L'organisme de formation accuse réception par courrier électronique du dossier et confirme l'inscription au stagiaire.
- Après signature du présent contrat, le stagiaire peut demander l'annulation de son inscription. Si cette demande est faite plus de 30 jours avant le début de la formation, le chèque de réservation peut soit lui être renvoyé si c'est une annulation annulée, soit conservé par l'organisme si c'est une simple demande de report sur une autre formation. Si l'annulation ou le report sont faits moins de 30 jours avant le début de la formation, l'organisme peut encaisser le montant du chèque de réservation et proposer un transfert sur la même formation à venir (le montant du chèque encaissé viendra alors en déduction du montant de la formation).
- L'organisme de formation se réserve la possibilité d'annuler une formation jusqu'à 30 jours avant la date du 1<sup>er</sup> séminaire. Dans ce cas, les chèques de réservation seront au choix du stagiaire, soit renvoyés à l'émetteur, soit conservés par l'organisme en vue d'une formation ultérieure.

## Article 6 : Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à 1.950,00 euros.

Le stagiaire s'engage à verser ce montant lors du premier jour de la formation (sauf accord particulier écrit avec l'organisme de formation).

Le chèque de réservation de 200,00€ lui sera restitué à cette occasion.

Le règlement peut consister en l'établissement de 1 à 3 chèques, encaissés par l'organisme lors de chaque session de formation.

## Article 7 : Interruption de stage

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au *pro rata temporis* de leur valeur prévue au présent contrat.

Siège social : OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD  
Email : [osteonatfc@gmail.com](mailto:osteonatfc@gmail.com) – Site [www.osteonat.com](http://www.osteonat.com) – Téléphone : 01 46 06 93 35  
N° de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme ou de l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat sera résilié selon les modalités financières suivantes :

Interruption du fait de l'organisme de formation : remboursement au prorata temporis.  
Interruption du fait du stagiaire pour un autre motif que la force majeure : pas de remboursement.

La force majeure est définie par la jurisprudence comme un élément imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations.

## Article 8 : Litiges éventuels

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le Tribunal de Versailles sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_/\_\_\_\_/20\_\_\_\_

<b>Pour le stagiaire</b> (Nom et qualité du signataire, tampon)	<b>Pour l'organisme</b> (nom et qualité du signataire) JM BRIAND/ T LEBOURSIER/ M BARROT, gérants 
--	---

**Merci de nous envoyer par voie postale un exemplaire de ce contrat signé par vos soins accompagnés des documents nécessaire à votre inscription** (Justificatif de formation ou certificat d'inscription ADELI, ainsi que chèque de réservation de 200,00€), afin que nous puissions valider votre inscription.

Le règlement de la formation sera à verser, conformément l'article 6 du présent contrat, au premier jour de la première session.

Ce document est également destiné à vous permettre de solliciter éventuellement les organismes de financement de la formation professionnelle.



### PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

En cas de handicap ou de difficulté d'accessibilité pour les stagiaires en présentant, il est impératif de :

1/ Cocher la case « PSH » dans le contrat de formation que vous nous renvoyez.

2/ Préciser la nature de votre handicap et vos demandes d'adaptation pour participer à la formation que vous souhaitez suivre. Vous pouvez préciser vos besoins par courriel à l'intention de Michèle Barrot notre référente PSH à notre adresse courriel : [osteonatfc@gmail.com](mailto:osteonatfc@gmail.com)

Elle prendra contact avec vous par téléphone pour évaluer les éventuelles adaptations pédagogiques et techniques d'accessibilité, vous permettant de suivre les cours dans les meilleures conditions. En cas de difficulté, nous prendrons contact avec les structures territoriales et les associations susceptibles de nous aider dans la mise en place individualisée de votre formation.

Tous les sites de formation, à Paris et en province ont une accessibilité conforme aux normes PMR.

Commentaires : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



## ANNEXE 1 : PROGRAMME OSTEONAT :

### « APPROCHE OSTÉOPATHIQUE DE LA PERINATALITE »

#### SESSION 1

##### JOUR 1

**Séquence 1** Présentation des participants et des intervenants, briefing et présentation de la formation : Le concept Ostéonat de la trajectoire de croissance en néonatalogie : Embryon-fœtus-bébé...

**Séquence 2** La spécificité de la Lésion ostéopathique, concept Ostéonat de la prise en charge périnatale

**Séquence 3** Caractéristiques cliniques et paracliniques du nouveau-né

**Séquence 4** Le bébé prématuré / Développement / Examen clinique spécifique / PEC ostéopathique

##### JOUR 2

**Séquence 1** Embryogenèse/Organogenèse, épigénétique. Conséquences sur le développement de l'individu et sur la spécificité de l'approche ostéopathique.

**Séquence 2** Séquence pratique : moyens d'évaluations par l'approche ostéopathique fluidique

**Séquence 3** Physiologie et pathologies de la succion-déglutition chez le nouveau-né ; conséquences sur l'adaptation néonatale et l'approche ostéopathique

**Séquence 4** ORALITE : Importance chez l'enfant prématuré et à terme

##### JOUR 3

**Séquence 1** Concept fluidique adapté au NN / Conséquence sur l'examen clinique

**Séquence 2** Organisation tissulaire fœtale

**Séquence 3** Organisation tissulaire fœtale

**Séquence 4** Séquence pratique : postes d'observation



Siège social : OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD  
Email : [osteonatfc@gmail.com](mailto:osteonatfc@gmail.com) – Site [www.osteonat.com](http://www.osteonat.com) – Téléphone : 01 46 06 93 35  
N° de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025



## SESSION 2

### JOUR 4

**Séquence 1** Intra osseux de la base du crâne / Pratique importance de la base / Technologie intra osseuse

**Séquence 2** Troubles digestifs/de l'organisation tissulaire au symptôme

**Séquence 3** Déductions neurologiques de l'examen ostéopathique

**Séquence 4** Neuro sensorialité et douleur

### JOUR 5

**Séquence 1** Notions de néonatalogie à l'usage des ostéopathes

**Séquence 2** Notions de néonatalogie à l'usage des ostéopathes

**Séquence 3** Notions de néonatalogie à l'usage des ostéopathes

**Séquence 4** Notions de néonatalogie à l'usage des ostéopathes

### JOUR 6

**Séquence 1** Organisation tissulaire fœtale / Conséquences sur le développement

**Séquence 2** Organisation tissulaire fœtale / Conséquences sur le développement

**Séquence 3** Mécanique obstétricale physiologique et non physiologique

**Séquence 4** SNV et hémodynamique femme enceinte : réflexion ostéopathique



Siège social : OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD  
Email : [osteonatfc@gmail.com](mailto:osteonatfc@gmail.com) – Site [www.osteonat.com](http://www.osteonat.com) – Téléphone : 01 46 06 93 35  
N° de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025





## SESSION 3

### JOUR 7

**Séquence 1** Organisation tissulaire fœtale / pratique

**Séquence 2** La Femme Enceinte, troubles posturaux/conséquences obstétricales

**Séquence 3** Femme Enceinte Pratique

**Séquence 4** Femme Enceinte Pratique

### JOUR 8

**Séquence 1** Concept ostéopathique femme après accouchement

**Séquence 2** Clinique femme après accouchement

**Séquence 3** Psychopathologie périnatale (notions) : Développement du bébé de la période intra utérine au premier mois

**Séquence 4** Psychopathologie périnatale(notions) - Développement du bébé de la période intra utérine au premier mois

### JOUR 9

**Séquence 1** La femme après accouchement : pratique ostéopathique

**Séquence 2** Mécanisme de l'accouchement et déductions ostéopathiques

**Séquence 3** Troubles périnéaux : difficultés de voisinage

**Séquence 4** QCM DEBRIEFING DE LA FORMATION ; Conclusions des participants et des intervenants

**JOUR 10** observation clinique (option gratuite et facultative)

**JOUR 11** pratique clinique (en option facultative sur demande tarif 150 euros)



Siège social : OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD  
Email : [osteonatfc@gmail.com](mailto:osteonatfc@gmail.com) – Site [www.osteonat.com](http://www.osteonat.com) – Téléphone : 01 46 06 93 35  
N° de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025

## ANNEXE 1 : Planning « Abord ostéopathique de la Périnatalité »

	Séminaire 1			Séminaire 2			Séminaire 3		
	J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7	J8	J9
<b>9h-10h45</b>	PPT Présentation / briefing / questionnaire EMBRYON FOETUS BB - JMB/TL	Embryogénèse / Organogénèse / Épigénétique - TL	Concept fluidique adapté au NN / Conséquence sur l'examen clinique - TL	IO de la base du crâne / Pratique importance de la base / Technologie intra osseuse - TL	Notion de néonatalogie à l'usage des ostéopathes - DL	Organisation tissulaire fœtale / Conséquences sur le développeme nt - JMB	Organisation tissulaire fœtale / pratique - JMB	Développeme nt du bb de la période intra utérine au premier mois psychopatholo gie - MCG	Pratique post- partum - TL
<b>10h45</b>	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause
<b>11h-12h45</b>	Lésion ostéo méthodologies de traitement / Historique / concept - TL	Pratique attention divisée / Approche fluidique / Écoute - TL	Organisation tissulaire fœtale - JMB	Troubles digestifs/de l'organisation tissulaire au syntôme ppt - TL	Notion de néonatalogie à l'usage des ostéopathes - DL	Organisation tissulaire fœtale / Conséquences sur le développeme nt - JMB	Femme Enceinte ppt - JMB	Développeme nt du bb de la période intra utérine au premier mois psychopatholo gie -MCG	Mécanisme de l'accouchement et déductions ostéopathiques - MB
<b>12h45-14h</b>	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas
<b>14h-14h30</b>	Échanges	Échanges	Échanges/films	Échanges/films	Échanges	Échanges	Échanges	Échanges	Échanges/films
<b>14h30-16h15</b>	Caractéristiques du nouveau-né - MB	Succion / Déglutition et allaitement - TL	Organisation tissulaire fœtale/ pratique - JMB	Déductions neurologiques de l'examen ostéopathique - MB	Notion de néonatalogie à l'usage des ostéopathes - DL	Mécanique obstétricale physiologique et non physiologique - MB	Femme enceinte pratique - JMB	Concept ostéopathique du post partum ppt - TL	Troubles périnéaux : difficultés de voisinage - MB
<b>16h15</b>	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause
<b>16h30-18h15</b>	Le bébé prématuré / Développement / Examen clinique spécifique / PEC ostéopathique - MB	ORALITE : Importance chez l'enfant prématuré et à terme - MH/MB	Postes d'observation - JMB	Neuro sensorialité et douleur - MB	Notion de néonatalogie à l'usage des ostéopathes - DL	SNV et hémodynamiq ue femme enceinte : réflexion ostéopathique -MB	Femme enceinte pratique - JMB	Pratique post- partum - TL	EXAMEN QCM / Échanges / debriefing

Cette programmation est complétée par 2 journées de formation : **J10 incluse dans la formation et J11 sur inscription.**

- **Stage d'observation de traitement de bébés** par un intervenant Ostéonat (1 journée/stagiaire en petit groupe comprise dans la formation, option gratuite et facultative)
  - **En option : pratique encadrée sur des bébés** : le stagiaire prend en charge individuellement plusieurs consultations de nouveau-nés sous la supervision d'un ostéopathe enseignant Ostéonat.
- Durée 1 journée tarif : 150 euros

Siège social : OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD  
Email : [osteonatfc@gmail.com](mailto:osteonatfc@gmail.com) – Site [www.osteonat.com](http://www.osteonat.com) – Téléphone : 01 46 06 93 35  
N° de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025